

Marie France Corvest a appris à ses dépens que l'on ne peut pas s'opposer à Joseph Segura. Étonnant après plusieurs années de collaboration. Pourtant bien avant les municipales gagnées par Jo, il indiquait aux personnes qu'il rencontrait : " Vous êtes avec moi ou contre moi! Il n'y a pas de place au milieu." Lorsque vous alliez couvrir une manifestation du candidat, un service d'ordre vous demandait si vous étiez autorisé à prendre des photos... Si par malheur vous aviez fait un article un peu virulent on vous sortait des salles de meeting avec force et menaces... Et oui notre maire n'a pas changé. Une sorte de petit dictateur... Alors lorsque je lis Nice Matin, je me marre : "Mme Corvest, vous ne faites plus partie de la majorité". Pourquoi sortir cette phrase en plein conseil municipal ? Pour une sombre histoire de remboursement de frais mais Jo n'aime pas que l'on s'oppose à lui... Alors en CM...

L'article de Nice Matin :

Comme vous doutez de tout, vous ne faites plus partie de la majorité municipale!». La rupture

est-elle consommée entre le maire de Saint-Laurent, Joseph Segura, et l'une de ses conseillères municipales (et pas des moindres), Marie-France Corvest? La majorité municipale perd-elle de nouveau une élue après la manifestation ouverte de divergences en plein conseil municipal hier soir? «Je vais la recevoir très rapidement et lui demander pourquoi elle a eu cette attitude et ce qu'elle veut faire», a indiqué le maire, hier soir après le conseil, en tentant d'apaiser les choses.

Le conseil municipal abordait la septième délibération destinée à accorder au maire un mandat spécial pour se rendre au congrès des maires de France – et pour prendre en charge l'intégralité des frais réels engagés pour son transport, son hébergement et son séjour – lorsque l'élue a demandé publiquement et à la surprise générale: «Pourquoi ne rembourse-t-on pas de la même manière les frais de déplacement du maire et ceux des autres élus?»

« Pas de différence entre le maire et les autres »

«Je suis élue déléguée au Tourisme et cet été comme les années précédentes j'ai représenté la commune au congrès annuel des Saint-Laurent de France que je préside depuis des années. Pour mes frais de transport, la commune ne m'a remboursé que l'indemnité kilométrique pour l'aller et le retour, pas mes déplacements sur place. Pour l'hébergement, je n'ai eu droit qu'à un forfait de 60 € et de 15,25 €

pour les repas comme le personnel communal. Le reste, j'ai dû le payer de ma poche », s'est étonnée Marie-France Corvest.

*

Elle n'est pas la moindre des élues, puisqu'elle a été la suppléante de l'ex-député Lionnel Luca et qu'elle est, depuis des années, l'élue laurentine déléguée au Tourisme. Elle l'était déjà au sein de la précédente municipalité, dans laquelle elle était même adjointe, jusqu'à ce que des dissensions apparaissent avec l'ex-maire Henri Revel. Lequel lui avait retiré ses délégations peu avant les municipales de 2014 où elle s'était présentée contre lui sur la liste Benne. Avant de rejoindre la liste Segura entre les deux tours.

«Les services municipaux n'ont fait qu'appliquer les règles et ont fait le maximum de ce qui pouvait être fait. Il n'y a pas de différence sur ce point entre le maire et les autres élus», ont assuré Joseph Segura et Brigitte Lizée-Juan, l'adjointe déléguée aux Ressources humaines.

«C'est dictatorial»

Cette dernière a toutefois reconnu peu après que, «pour les déplacements des élus, il faut un mandat spécial. La prochaine fois, on le fera pour toi. Je veux bien qu'on en reparle. Mais tu t'apercevras que tu as été payée au-delà de ce qu'on te doit. Et c'est dommage qu'on le fasse en plein conseil municipal». « Chaque fois que je te l'ai demandé, tu ne m'as pas répondu», lui a répliqué Marie-France Corvest. L'élu de gauche, Marc Orsatti, s'est empressé de s'engouffrer dans la brèche: «Pour une fois qu'une de vos élues a le courage d'en parler! Et vous voulez la virer sur le champ! C'est dictatorial ».

«Qualifier ainsi le maire, c'est diffamatoire», lui a rétorqué la conseillère municipale de la majorité Muriel Dury.

«Régler ses comptes en conseil municipal ce n'est pas normal, a regretté pour sa part Lionel Prados, conseiller d'opposition, ex-élu Front national, renvoyant dos à dos le maire et la déléguée au tourisme. Mme Corvest, est-ce que vous voulez quitter la majorité?» «Non, a-t-elle répondu. Mais on ne me parle plus depuis un moment». «Revenons à un peu plus de sérénité», a plaidé Nicole Roux-Dubois, élue d'opposition du Mouvement des Laurentins républicains.

«Je prendrai ma décision après avoir entendu Marie-France Corvest que je recevrai aussitôt que possible, a indiqué le maire après le conseil municipal. Je suis très surpris de sa démarche. Elle est fougueuse, il lui arrive de s'enflammer mais elle a toujours fait du bon travail et j'ai toujours loué ses valeurs».

Décidément, les municipalités changent mais les conseils municipaux de Saint-Laurent ne sont toujours pas de tout repos.